



**FFvolley**

**BUREAU EXECUTIF**  
**PROCES-VERBAL N°6**  
**du 20 mars 2020 - 10h00/17h00**  
**VISIOCONFERENCE**

**SAISON 2019/2020**

**Présents :**

Eric TANGUY, Président

Christian ALBE, Alain de FABRY, Alain GRIGUER, Yves LABROUSSE, Pierre MERCIER, Christine MOURADIAN

**Excusées :** Florence AVABY, Aline GEMISE-FAREAU

**Assistent :**

Axelle GUIGUET, Michelle AKILIAN, Jean-Paul ALORO, Arnaud DAGORNE

---

Les points suivants sont évoqués lors de la séance : Plan de continuité fédéral

- I) Informations du Président de la FFvolley
- II) Ligue Nationale de Volley
- III) Activité partielle – Permanence des salariés en Télétravail
- IV) Secteur Sportif
- V) Secrétariat Général
- VI) Secteur Financier
- VII) Ressources Humaines
- VIII) Secteur Développement
- IX) Direction Technique Nationale

Adopté par le Conseil d'Administration du 25/04/2020  
Date de diffusion : 29/04/2020 (VD)  
Auteur : Yves LABROUSSE

Suite à la crise du Coronavirus, le Bureau Exécutif de la FFVolley analyse les conséquences par rapport à nos compétitions, nos sélections et sur le plan de continuité de la FFVolley.

### **I) Informations du Président (Eric TANGUY)**

- Tous nos internationaux volontaires ont pu rentrer en France,
- Le Ministère des Sports regarde à un régime dérogatoire pour certains sportifs (bulle olympique),
- My Coach Proposera des exercices de maintien de mise en forme aux fédérations adhérentes,
- Etude via les Fédérations de la perte économique,
- Jeux Olympiques : Les Fédérations sont en relation avec le CIO pour les joueurs qui ne sont pas sélectionnés à ce jour (Beach Volley pour le compte de FFVolley). La FIVB attribuera-t-elle le quota manquant ?
- Le CIO pourrait augmenter le quota.

En tout état de cause, les Jeux Olympiques doivent être terminés au 31 décembre car au-delà de cette date, l'hébergement ne sera pas possible.

### **II) Ligue Nationale de Volley (Alain GRIGUER)**

La LNV reste sur la suspension des championnats (photo du moment jusqu'au 6 avril).

- Souhait que l'ensemble des sports « BHV » soit d'accord sur une procédure commune pour plus de cohérence (année blanche, résultat bloqués, continuité selon date fin du confinement) ?
- Relève la problématique de la disponibilité des joueurs.
- Places en Coupe d'Europe : la CEV n'a rien précisé à ce jour.

### **III) Activité partielle – Permanence des salariés en Télétravail**

- Le siège de la Fédération situé à Choisy le Roi est fermé en raison de la période de confinement :
  - Etant dans l'incapacité de recevoir le public (prestataires, membres dirigeants de la Fédération et commissaires)
  - Etant dans l'incapacité à mettre en place des réunions physiques pour le fonctionnement des Commissions Centrales et de l'Exécutif,
  - De la suppression des compétitions nationales du fait de la fermeture des gymnases et de l'interdiction de dialogue physique avec autrui

Ainsi, il a été décidé de procéder à la mise en place du télétravail pour les salariés permanents selon leur taux de chômage partiel qui leur a été communiqué, représentant les horaires chômées.

La FFVolley a missionné le Cabinet Devirgille afin de déposer une demande d'autorisation d'activité partielle auprès de l'unité départementale de la DIRECCTE

Un récapitulatif des travaux informatiques est transmis à M. Thierry BOLOMEY, Informaticien.

#### **IV) Secteur Sportif (Alain de FABRY)**

Plusieurs solutions sont envisagées concernant la reprise des compétitions nationales :

- ➔ Si la période de confinement se termine au 15 mai : une reprise serait possible au 6 juin 2020.
- ➔ Si la période de confinement se termine le 20 mai avec autorisation de jouer, il faut voir l'adaptation de la formule sportive après validation du Conseil d'Administration
  
- ✓ **Coupe de France amateur senior** : annulation de la finale,
- ✓ **Volleyades : la date butoire du 20 avril** est arrêtée afin de confirmer les engagements ligue suite au report de celles-ci aux 3 et 4 Juillet 2020,
- ✓ **Les mini- volleyades** : les dates sont inchangées à cet instant (la Ligue Auvergne Rhône Alpes a fait part de l'impossibilité de cette organisation)

Pour avoir un éclairage des difficultés sur les territoires suite au coronavirus, une réunion Visio des **Présidents de Ligue** est prévue le lundi 23 mars de 14h à 17h.

- ✓ **Coupe France Beach senior** : Une étude sera effectuée afin de mettre en application du nouveau règlement en 2020 ou 2021. Le Président se renseigne auprès des clubs.

#### **V) Secrétariat Général (Yves LABROUSSE) :**

##### **a) Examen des PV des Commissions**

Conseil d'Administration du 8 février 2020

Commission Centrale des Statuts et Règlements du 31 janvier 2020

Commission Centrale des Statuts et Règlements du 7 février 2020

Commission Centrale des Statuts et Règlements du 10 février 2020

Commission Centrale des Statuts et Règlements du 25 février 2020

Commission Centrale des Organisations/Commission Centrale Sportive du 5 février 2020

Commission des Agents Sportifs des 5 et 6 février 2020

Commission des Agents Sportifs du 18 février 2020

Commission Fédérale Volley des Sourds du 22 février 2020

Commission Fédérale Volley Assis du 25 février 2020

Commission Centrale Sportive du 3 mars 2020

Commission Centrale Sportive du 9 mars 2020

Commission Centrale Sportive du 13 mars 2020

Commission Centrale des Educateurs et de l'Emploi du 17 mars 2020

Commission Centrale des Statuts et Règlements du 6 mars 2020

Commission Centrale des Statuts et Règlements du 16 mars 2020

Commission Centrale des Organisations/Commission Centrale Sportive du 17 mars 2020

##### PV présentés

Conseil Supérieur de la DNACG du 21 janvier 2020

Commission Fédérale d'Appel du 30 novembre 2020

Commission Fédérale d'Appel du 20 février 2020

Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux du 14 février 2020

Commission Centrale de Discipline du 16 janvier 2020

Commission Centrale de Discipline du 1er février 2020

b) **Rappel du Calendrier Administratif et Statutaire** de l'Assemblée Générale qui se tiendra les 10, 11 et 12 juillet 2020 à Nouan-Le-Fuzelier.

c) **Election des postes vacants du Conseil de Surveillance – mandat 2019/2022** : En raison de la période de confinement et de la fermeture de la Fédération, la Commission Electorale Fédérale propose d'accepter de recevoir les candidatures par mail avec accusé réception au lieu d'un envoi par lettre recommandée : **cette demande est refusée à l'unanimité afin de respecter les textes réglementaires.**

d) **Examen des vœux présenté à l'AG 2020** :

La répartition des vœux telle que présentée est validée. Les commissions fédérales ont jusqu'au 1er avril 2020 pour étudier chaque vœu et rendent leurs avis motivés auprès de la CFPSC et de la CCSR en fonction des règlements fédéraux pour lesquels elles ont compétence

e) **Commission des Agents Sportifs (CAS)**

Le Bureau Exécutif acte les démissions suivantes :

- Xavier KAPFER puisqu'il devient Agent Sportif.
- Laure WEINSANTOS, juriste de la LNV

Un poste reste à pourvoir au poste de représentant LNV suppléant,  
Un poste reste à pourvoir au poste de représentant Sportif de Volley,

f) **GROUPE DE TRAVAIL SUR LES AGRESSIONS DE TOUT GENRE EN PERIPHERIE DE L'AIRE DE JEU (Alain de FABRY)**

- Il faut adapter nos règlements FFVolley et des ligues et mettre à jour la charte du Comité d'éthique pour mentionner toutes agressions
- Il faut définir quelles seraient les attributions à donner au Conseil de Surveillance et éviter à ne pas élargir les compositions des commissions.
- Se servir du fichier encadrements, arbitres, dirigeants, afin de croiser le fichier avec la DRJSCS,
- Etablir les suspensions à titre conservatoire,
- Sous-traiter les dossiers avec l'association Colosse aux Pieds d'Argile,
- Réceptionner et traiter les plaintes,
- Concernant les cartes passerelle du CNOSF (Essai dans les clubs pour CM1 CM2, 2 mois gratuits) : il y a un désaccord entre le CNOSF et le Ministère. La FFvolley y est favorable.
- L'action Graine de Volleyeurs s'inscrit pleinement dans la continuité de l'action Héritage avec les clubs Pro et nationaux.

## **VI) Secteur Financier (Christian ALBE)**

- Le rendez-vous prévu avec la Commissaire aux Comptes est reporté à une date ultérieure,
- Le rendez-vous avec la SACEM est reporté (sans réponse de leur part)
- Le bilan au conseil administration du CO sera établi pour le 30 avril
- Le bilan de la FFvolley risque d'être arrêté en l'état,
- Une proposition d'augmentation présentée à l'AG de Juillet est envisagée :
  - Sur les tarifs pour la saison 2020/2021 : augmentation sur la base de 1,5 % arrondi au à l'€ et ½€
  - Sur les indemnités kilométriques arbitrage : augmentation de plus de 1,5%,
  - Sur les frais de déplacements : diminution sur les kilomètres des déplacements.
- Péréquations kilométriques : les premières simulations font apparaître des écarts importants. Il est envisagé la mise en place d'un plafond.
- De nouvelles propositions seront proposées au Conseil d'Administration, après échanges avec les Président(e)s de ligue.

## **VII) Ressources Humaines :**

- Finalisation de la rédaction de l'accord d'entreprise : il reste 2 points de blocage évoqués avec le CSE
- Mise en place du télétravail : une chartre définissant le travail est à mettre en place.

## **VIII) Secteur Développement**

- Agence Nationale du Sport (ANS): Les dossiers ont été envoyés aux GSA, Comités Départementaux, Ligues. Pour le moment, les codes ne sont pas disponibles,
- La date du 30 Avril pour retour des dossiers reste inchangée (à cet instant).
- LES Indemnités de formation : Présentation du retour de la CCSR pour simulation. Des ajustements seront effectués pour le simplifier avec le projet MLDA 2019/2020,
- DAF : le procès-verbal est en cours de rédaction.

Le Président,

**Eric TANGUY**

Le Secrétaire Général,

**Yves LABROUSSE**

